



<http://cda54.athle.com>

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ATHLÉTISME
MEURTHE-ET-MOSELLE
Maison des Sports - 13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME



Championnats de Meurthe et Moselle en salle
Individuels C/J/E/S/Ma
Dimanche 17 décembre 2017 à METZ (L'Anneau)

Horaires

11H30	Ouverture de la chambre d'appel - Formation du jury					
12H00	Courses	Hauteur	Longueur	T. Saut	Perche	Poids
	3000m et 5000m marche TC H&F		C H			CH
12H30 12H35 12H40 12H50 13H00	60m haies CF séries 60m haies JS F séries 60m haies C H séries 60m haies JS H séries	CJS F		CJS F	CJS F	CF
13H10 13H30	60m CJS F séries 60m CJS H séries		JS H			
14H15 14H25 14H35 14H45	60m haies JS H finale 60m haies CH finale 60m haies JS F finale 60m haies CF finale					JH
15H00 15H10	60m CJS F finale 60m CJS H finale	CJS H	C F	CJS H	CJS H	SH
15H20 15H30 15H45	800m CJS F finale 800m CJS H finale 200m CJS F finales					
16H10 16H40 16H50	200m CJS H finales 400m JS F finales 400m JS H finales		JS F			JSF
17H05 17H15 17H25	1500m CJS F 1500m CJS H Relais 4x200m					
17H35	FIN DE REUNION					

Le programme horaire pourra être modifié en fonction du nombre d'athlètes présents.

Les concours de longueur et de poids s'enchaînent, donc attention à suivre les concours pour l'horaire de départ.

En fonction du nombre de concurrents, les concours de poids pourront être dédoublés.

Règlement des Championnats de Meurthe et Moselle indoor

- **La participation** des athlètes hors Comités 54 est limitée aux athlètes de la Ligue Régionale du Grand Est. Seuls les athlètes hors LARGE devront s'acquitter d'un droit de participation de 8,00 € payable lors de l'inscription obligatoire en chambre d'appel.
- **Catégories** : au **1^{er} novembre 2017**
 - Cadets | Juniors | Espoirs | Seniors | Masters (Esp/Se/Ma = 1 seule catégorie)
 - Les minimes ne sont pas autorisés à participer
- **60m** :
 - Cadets/Juniors/Seniors/Vétérans (1 seule catégorie) = séries hétérogènes
 - Finales A et B de niveau, dont au moins 6 meurthe&mosellan(e)s
- **60m Haies** : séries et finales par catégories.
- **200m - 400m** :
 - Finales directes | Courses par niveaux de performances selon les temps d'engagement.
 - Utilisation des 6 couloirs : 4 athlètes de niveau plus élevé dans les couloirs 3 | 4 | 5 | 6 et 2 athlètes de niveau inférieur dans les couloirs 1 | 2
 - Classement aux temps.
- **800m et 1500m** :
 - Finales directes | Courses par niveaux de performances selon les temps d'engagement.
 - Classement aux temps.
- **Marche** : Epreuves de 5000m et 3000m en simultanée H et F TC
- **Montées de barres** :
 - **Hauteur Femmes** : 1,10m puis de 5 en 5 cm jusqu'à 1,55m
puis de 3 en 3 cm jusqu'à 1,70m
puis de 2 en 2 cm.
 - **Hauteur Hommes** :
 - Cadets : 1,20m puis de 5 en 5 cm jusqu'à 1,75m
puis de 3 en 3 cm jusqu'à 1,90m
puis de 2 en 2 cm.
 - Ju/Se/Ma : 1,50m puis de 5 en 5 cm jusqu'à 1,75m
puis de 3 en 3 cm jusqu'à 1,90m
puis de 2 en 2 cm.
 - **Perche Femmes** : 1,60m puis 1,80m - 2m - 2,20m - 2,40m puis de 10 en 10cm.
 - **Perche C/J/S/Ma Hommes** : 2,40m puis de 20 en 20cm jusqu'à 4,00m puis de 10 en 10cm.

Pas de barrage en cas d'aequo aux concours de hauteur et de perche
- **Poids - Longueur - Triple saut** : 4 essais pour toutes les catégories et pour l'ensemble du concours.
 - Poids Ca F = 3kg | Ju F = 4kg | Esp/Se/Ma F = 4kg | Ca H = 5kg | Ju H = 6kg | Esp/Se/Ma H = 7,260kg
- **Engagements** : en ligne sur le site du CDA54 gratuit. Clôture automatique **le 14 décembre 2017 à 21h00**. En cas d'inscription sur place, **paiement d'une pénalité de 8 € payable à l'inscription par athlète**
- **Chambre d'appel** : Confirmation à la chambre d'appel **entre 1h et 30' minutes** avant l'épreuve.
- **Officiels** : Chaque club participant doit impérativement fournir au minimum **1 officiel pour 5 athlètes** : noms, n° licence et qualification des officiels présents sont à envoyer **avant le 14 décembre 2017** à Francis Desloges (francis.desloges@orange.fr). **Tout club ne respectant ce quota ne sera pas autorisé à participer.**